

Vous venez de trouver une règle mise en ligne par des collectionneurs qui partagent leur passion et leur collection de jeux de société sur Internet depuis 1998.

Imaginez que vous puissiez accéder, jour et nuit, à cette collection, que vous puissiez ouvrir et utiliser tous ces jeux.

Ce rêve est devenu réalité !

Chantal et François ont créé l'Escale à jeux en 2013. Depuis l'été 2022, Isabelle et Raphaël leur ont succédé. Ils vous accueillent à Sologny (Bourgogne du sud), au cœur du Val Lamartinien, entre Mâcon et Cluny, à une heure de Châlon-sur-Saône ou de Lyon, une heure et demi de Roanne ou Dijon, deux heures de Genève, Grenoble ou Annecy et quatre heures de Paris (deux heures en TGV).

L'Escale à jeux est un ludogîte, réunissant un meublé de tourisme ★★★ modulable de 2 à 15 personnes et une ludothèque de plus de 9000 jeux de société.

Au total, 320 m² pour jouer, ripailler et dormir.

**ESCALE À
JEUX**

escaleajeux.fr

09 72 30 41 42

06 24 69 12 99

escaleajeux@gmail.com



Hex

La règle est très simple :

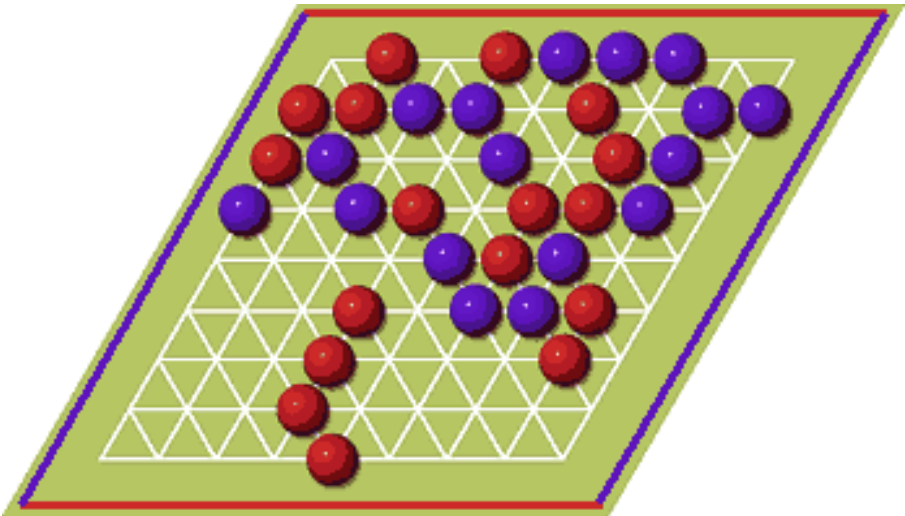
Au départ, le tablier est vide.

Chaque joueur à son tour pose un pion sur une intersection libre.

Les pions, une fois posés, ne sont jamais ni déplacés ni retirés.

Le joueur qui parvient à former un chemin continu rejoignant ses deux bords a gagné la partie.

N.B. : Entre joueurs chevronnés, celui qui joue en premier a un avantage incontestable.



Dans l'exemple ci-dessus, le joueur rouge tente de rejoindre les deux bords rouges (nord-sud) tandis que le joueur violet tente de rejoindre les deux bords de sa couleur (est-ouest).